



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Versailles, le 18 mars 2020

Les Inspecteurs de Lettres
à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres

Objet : FAIRE TRAVAILLER LES ÉLÈVES À DISTANCE EN FRANÇAIS

Inspection pédagogique Régionale de LETTRES

Dossier suivi par :

Olivier ACHTOUK
Arnaud ALZIER
Olivier COMBAULT
François DRAVET
Ludovic FORT
Corinne LEENHARDT
Rachel LE LAMER PAVARD
Emilie NGUYEN
Olivier PAYELLE-GAMBIER
Françoise SAVINE
Jade MASSONNAT
Mélinée SIMONOT

Secrétariat des IA-IPR
Véronique MARIE

Téléphone
01 30 83 40 44

Mel : ce.ipria4044@ac-versailles.fr

Mél :

ce.ipria-lettres@ac-versailles.fr

Rectorat
3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Nous vous savons toutes et tous mobilisé(e)s pour assurer la continuité des apprentissages face à la situation inédite que connaît notre pays. Nous vous remercions de cet engagement à la fois indispensable et précieux et restons à vos côtés pour vous accompagner dans l'accomplissement de vos missions de professeurs de Lettres, que le contexte nous invite à repenser dans leur singularité.

L'enseignement du français à distance nous invite en effet à interroger ce qui fait classe quand l'espace et le temps du cours ne sont plus institués par l'école :

- Comment maintenir la relation pédagogique tissée tout au long de l'année ?
- Comment assurer la réalité des situations d'apprentissages ?
- Comment mobiliser des élèves aux compétences et aux environnements différents ?
- Comment stimuler le goût, l'intérêt, l'appétence de l'élève seul chez lui ?

Les premiers jours de cet enseignement à distance vous ont peut-être confrontés aux interrogations suivantes :

- Travailler chacun chez soi expose au risque de rompre le climat collaboratif de la classe, formel et informel : comment donc (re)créer du lien ?
- Quand le cadre de travail commun est perdu (une salle, des équipements identiques...), comment permettre des échanges entre élèves et enseignants qui ne relèvent pas de la seule injonction et qui tiennent compte de la diversité des environnements personnels ?
- Quand l'emploi du temps n'est plus physiquement institué, comment équilibrer les temps du travail entre disciplines et dans notre discipline ?
- Les élèves sont isolés à leur domicile : comment donc susciter le travail collaboratif dont on sait qu'il est un levier des apprentissages ?
- Quelle(s) proposition(s) de travail faire aux élèves et comment les accompagner ? Quel accompagnement spécifique pour les élèves les plus en difficulté ?
- Les formes d'évaluations sommatives et chiffrées classiques ne sont plus le seul recours : quelles nouvelles modalités expérimenter ?

Les propositions ci-dessous ont vocation à réfléchir avec vous sur les meilleures conditions de la mise en œuvre d'un enseignement à distance. Elles sont le fruit d'échanges avec plusieurs collègues.



La classe de français à distance : un cadre rassurant, une organisation souple, une relation pédagogique confortée.

2/4

Axes de travail	Propositions
Créer du lien, maintenir du lien.	<ul style="list-style-type: none">• Susciter les nouvelles de la classe, les nouvelles de chacun : faire réfléchir de façon ludique à la situation (une photo du jour et un commentaire ; une pensée du jour, l'<i>interview</i> d'un proche...)• Personnaliser les messages par classe ;• Adopter à l'égard de tous les membres de la communauté éducative une communication claire et bienveillante, d'une fréquence régulière et équilibrée.
Sécuriser la communication professeur - élèves.	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les élèves et adapter les propositions de travail pour ceux qui n'ont pas d'équipement ;• Rappeler sans cesse le lien entre ce qui a été fait et ce qui va l'être ;• Communiquer avec la classe dans sa globalité mais aussi avec chacun des élèves en les nommant, varier les RV : le RV pour poster le travail, celui pour susciter des commentaires et des questions, des RV personnalisés... ;• Dans la mesure du possible, se tenir à disposition des élèves, qui auraient une question, sur les heures de cours prévues à l'emploi du temps habituel ;• Instituer un bilan des apprentissages hebdomadaire : demander aux élèves de faire le bilan de ce qu'ils ont appris et retenu en français chaque semaine en un paragraphe au collège, une page maximum au lycée. Ce n'est pas un résumé des activités mais un bilan qui doit permettre de cerner puis d'adresser deux ou trois questions sur ce qui reste confus au professeur sous la forme de FAQ hebdomadaire par exemple sur l'ENT. Cette rétroaction minimale peut s'avérer précieuse pour consolider les acquis et rassurer les élèves dans leurs apprentissages.
Conseiller les familles	<ul style="list-style-type: none">• Rassurer les parents sur le rôle qu'ils ont à jouer : ils ne substituent pas au professeur mais accompagnent l'élève dans la gestion de son emploi du temps, la vigilance à l'égard du temps passé devant les écrans ; ils soutiennent la motivation et la persévérance scolaire et peuvent aussi encourager la curiosité intellectuelle et culturelle.
Organiser le temps de travail	<ul style="list-style-type: none">• Définir un planning de travail selon les grands pôles de l'enseignement des Lettres et fixer des échéances avec la souplesse nécessaire à l'organisation familiale (très variée) de chaque élève ;• Planifier un à deux RDV hebdomadaires ;• Varier les temporalités : rencontres rapides et temps plus longs : exercices ponctuels, écriture au long cours... en veillant à ne pas surcharger les



3/4

	<p>élèves et en tenant compte du travail donné dans les autres disciplines ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minuter approximativement les activités proposées.
Encourager la coopération entre élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les situations de travail collaboratif : de la collaboration laissée à l'initiative des élèves aux associations encadrées par le professeur...
Accompagner et soutenir le travail des élèves les plus en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier et adapter les supports et les consignes pour les élèves les plus en difficulté ; • Tenir compte des difficultés inhérentes aux supports numériques (mode de lecture, difficulté de la saisie sur clavier etc.) ; • Prévoir des RDV individualisés pour ces élèves ; • Organiser des collaborations avec des élèves plus avancés.
Evaluer	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des retours formatifs ; • Favoriser l'auto-évaluation par les élèves ; • Encourager à faire et refaire en demandant à l'élève de commenter ses progrès.

Chantiers didactiques et démarches pédagogiques.

Lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Varier les modalités d'appropriation des textes et œuvres : questions, écrits, confrontations d'extraits pour que les élèves explicitent les liens, associations d'un texte notamment à des <i>marginalia</i>, notes de bas de page et illustrations... ; • Varier les supports (textes, audio, vidéo), associer textes littéraires et corpus documentaires ; • Articuler lectures ponctuelles et lectures au long cours en mobilisant notamment le carnet de lecture.
Ecriture	<ul style="list-style-type: none"> • Ritualiser les écrits de travail : titres, phrases-bilan, synthèse, résumé, courte présentation... ; • Engager des chantiers d'écriture selon les formats traditionnels (récit, poème, saynètes, dossier documentaire, écrit de réflexion - essai, commentaire, dissertation) en favorisant les écrits intermédiaires.
Oral	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des retours oraux sur des lectures enregistrés sous capsules audio, écoute de textes enregistrés ; • Oraliser, via des enregistrements, le brouillon de son écrit à venir. Proposer aux élèves de verbaliser les questions qu'ils se posent, les modifications et ajouts qu'ils envisagent ; • Encourager l'écoute de podcasts (sélection intéressante par exemple sur France Inter, adaptée à tous les âges).



4/4

Orthographe Grammaire	<ul style="list-style-type: none">• Dictées vocales en capsule de textes introuvables sur internet et temps d'échange pris en compte entre élèves avant retour de leur dictée ;• Dictées à choix multiples, argumentation sur le choix ;• Propositions de texte à trous et argumentation - justification du choix.• Inviter les élèves, à partir de corpus de complexité croissante, à :<ul style="list-style-type: none">- trier, classer, catégoriser (des mots, des groupes de mots) en justifiant leurs choix;- observer, comparer, manipuler des phrases pour comprendre un fait syntaxique ;- verbaliser une règle, une définition, un bilan de ce qui a été observé.• Sur une notion/entrée, à partir de plusieurs fiches, demander à l'élève d'élaborer sa propre leçon.
Lexique	<ul style="list-style-type: none">• Le mot du jour : un mot étonnant entendu, trouvé dans une lecture ou un journal et réalisation de la fiche du mot pour constituer un lexique de la classe.
Culture	<ul style="list-style-type: none">• Encourager la navigation virtuelle dans les musées et les structures culturelles (Louvre, Musée d'Orsay, Opéra de Paris...) : stimuler la curiosité et la découverte de manière ludique (une œuvre à partager/une œuvre qui fait débat/la pépite de la semaine...)• Utiliser les ressources d'édutheque en créant un compte classe pour favoriser et sécuriser la navigation des élèves : https://www.edutheque.fr/accueil.html• Développer et partager la culture cinématographique : quelle série, quel film avez-vous découverts cette semaine ? Le professeur propose en retour un classique à découvrir (court résumé/avis critique).

L'inspection pédagogique régionale de lettres vous donne rendez-vous **chaque vendredi** sur le site de la page des lettres (<https://lettres.ac-versailles.fr/>) jusqu'à la réouverture des établissements scolaires : nous nous efforcerons de recenser les interrogations pédagogiques des uns et des autres et d'y répondre.

Premier rendez-vous : **vendredi 27 mars 2020.**

Bon courage à toutes et à tous.

Les IA IPR de lettres